

ACTE DE NAISSANCE, N°

âgé de ans,

âgé de ans,

agé de ans.

âge de ans

âgé de ans

âge de _____ ans,

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicilié _____
àgé de _____ ans, profession d _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N

Renvois et Annotations

Lesdites pr
profession d
âge de
Et après q

titre en exécution de l'artiste dieu de la
 loi précitée en foi de quoi la Comparaître
 a signé avec nous après lecture.
 Le Comparaître Le Com Officier de l'Etat civil
 Hubertine / J. Chabry

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans
profession d _____ domicilié _____ et de _____
âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Renvois et Annotations

CANNEXES.

Je crois utile de vous informer en même temps que cette pièce, dont je vous prie de m'accuser réception, est assujétie à un droit d'enregistrement de *deux* francs, en vertu de la loi du 7 août 1881, et que vous devez, sous peine de déchéance, et dans les deux mois de la date de l'acte ci-annexé, vous présenter devant le Bourgmestre du lieu de votre domicile ou de votre résidence, pour déclarer que vous acceptez la naturalisation qui vous est conférée, déclaration dont procès-verbal ne peut être dressé que sur la production de la quittance du Receveur de l'enregistrement du ressort, constatant que le droit a été payé. Une expédition de l'acte d'acceptation devra ensuite me parvenir par les soins de l'autorité communale.

Lesdites prés
profession d
agé de
Et après qu'i

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicilié et de
agé de ans, profession d domicilié
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

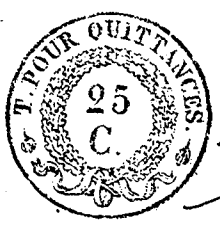
ACTE DE NAISSANCE, N°

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.
(Journal officiel, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

BUREAU DES DOMAINES
& PRODUITS DIVERS
de BRUXELLES (GARLIEUX)
90, RUE GAUCHERET
SCHAERBEEK

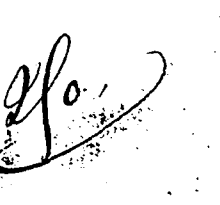
Journal A n° 16
Receveur Adm. des Domaines
Hubertine Willaume
Inspecteur Elise Willems
Jus. Omerie (Receveur) Rec.
Maasbracht le 30 octobre 1855
La Truie de S. S. C. d. d. d.
Ordinaire de S. S. C. d. d. d.
Egalité du 1^{er} Jan 1856
(Bonnes pour l'année 1856 de l'année)
de la Truie du 10 Jan 1856. 3. d. 3. P.
S. N. 2. 2. 2.
Maasbracht, le 3 Janvier 1856
Le Receveur
Hubertine Willaume



L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

BUREAU DES DOMAINES
& PRODUITS DIVERS
de BRUXELLES (GARLIEUX)
90, RUE GAUCHERET
SCHAERBEEK

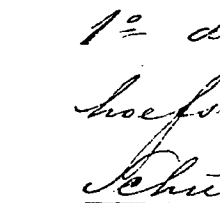
Journal A n° 16
Receveur Adm. des Domaines
Hubertine Willaume
Inspecteur Elise Willems
Jus. Omerie (Receveur) Rec.
Maasbracht le 30 octobre 1855
La Truie de S. S. C. d. d. d.
Ordinaire de S. S. C. d. d. d.
Egalité du 1^{er} Jan 1856
(Bonnes pour l'année 1856 de l'année)
de la Truie du 10 Jan 1856. 3. d. 3. P.
S. N. 2. 2. 2.
Maasbracht, le 3 Janvier 1856
Le Receveur
Hubertine Willaume



L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

BUREAU DES DOMAINES
& PRODUITS DIVERS
de BRUXELLES (GARLIEUX)
90, RUE GAUCHERET
SCHAERBEEK

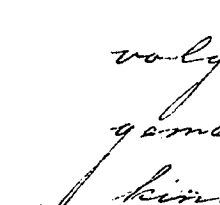
Journal A n° 16
Receveur Adm. des Domaines
Hubertine Willaume
Inspecteur Elise Willems
Jus. Omerie (Receveur) Rec.
Maasbracht le 30 octobre 1855
La Truie de S. S. C. d. d. d.
Ordinaire de S. S. C. d. d. d.
Egalité du 1^{er} Jan 1856
(Bonnes pour l'année 1856 de l'année)
de la Truie du 10 Jan 1856. 3. d. 3. P.
S. N. 2. 2. 2.
Maasbracht, le 3 Janvier 1856
Le Receveur
Hubertine Willaume



L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

BUREAU DES DOMAINES
& PRODUITS DIVERS
de BRUXELLES (GARLIEUX)
90, RUE GAUCHERET
SCHAERBEEK

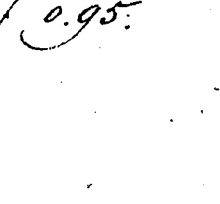
Journal A n° 16
Receveur Adm. des Domaines
Hubertine Willaume
Inspecteur Elise Willems
Jus. Omerie (Receveur) Rec.
Maasbracht le 30 octobre 1855
La Truie de S. S. C. d. d. d.
Ordinaire de S. S. C. d. d. d.
Egalité du 1^{er} Jan 1856
(Bonnes pour l'année 1856 de l'année)
de la Truie du 10 Jan 1856. 3. d. 3. P.
S. N. 2. 2. 2.
Maasbracht, le 3 Janvier 1856
Le Receveur
Hubertine Willaume



L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

BUREAU DES DOMAINES
& PRODUITS DIVERS
de BRUXELLES (GARLIEUX)
90, RUE GAUCHERET
SCHAERBEEK

Journal A n° 16
Receveur Adm. des Domaines
Hubertine Willaume
Inspecteur Elise Willems
Jus. Omerie (Receveur) Rec.
Maasbracht le 30 octobre 1855
La Truie de S. S. C. d. d. d.
Ordinaire de S. S. C. d. d. d.
Egalité du 1^{er} Jan 1856
(Bonnes pour l'année 1856 de l'année)
de la Truie du 10 Jan 1856. 3. d. 3. P.
S. N. 2. 2. 2.
Maasbracht, le 3 Janvier 1856
Le Receveur
Hubertine Willaume



ACTE DE NAISSANCE, N°

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.
(Journal officiel, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

Certificat de bonne conduite, vie & mœurs

Commune d'Overysche
SIGNALLEMENT
Agé de 30 ans
Taille de 1 m. 63
Cheveux noirs
Front découvert
Teint gris
Nes fins
Bouche moyenne
Menton moyen
Visage plein
Sourcil moyen
Barbe moyenne
Signes particuliers
Signes particuliers
Signature de l'intéressé
Hubertine Willaume

Le Bourgmestre de la Commune d'Overysche, province de Brabant,
certifie que 1. de nommée Hubertine Willaume
dont le signalement est ci-contre, exerçant la profession de institutrice
religieuse, fille de Hermann Hubertine Schuster
de Maasbracht, est (ou n'est pas) de bonne
conduite, vie et mœurs et qu'elle habite cette commune depuis
le 13 Jan 1855 jusqu'à ce jour
CONdamnations criminelles encourues dans les
20 années précédentes
correctionnelles de moins de 3 ans,
encourues dans les 5 années
précédentes
de plus de 3 ans, encourues dans
les 10 années précédentes
de police, encourues depuis l'année
précédente
Fait à Overysche, le 22 Jan 1856
Le Bourgmestre
Le Commissaire de Police



Bewys van inschrijving

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

Burgemeester en Wethouders van
Maasbracht
Verklaren bij dat Hubertina Wil-
lams, geboren te Maasbracht den 30. Oc-
tober 1855, zonder beroep, van af
hare geboorte tot 11. November 1871

op het Register van werkelijke wonen.
den binnen deze Gemeente is ingeschreven.
Maasbracht, den 8 July 1875
Burgemeester en Wethouders van

P. J. H.

De Secretaris
J. H. H.

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le
du mois d
à
heure d
d
par-devant nous
d
d
qu'
a déclaré être né.

Burgemeester en Wethouders van
Maasbracht
Verklaren bij dat Hubertina Wil-
lams, geboren te Maasbracht den 30. Oc-
tober 1855, zonder beroep, van af
hare geboorte tot 11. November 1871

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêt
du 8 juin 1825.
(*Journal officiel*, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Officier de l'État civil de la

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié
agé de ans, profession d l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né.

à heure d

Renvois, et Annotations

Lesdite
profession
âge de
Et après

L'an mil
Arrondisse
agé de

Lesdite
profession
àgé de
Et après

L'an mil
Arrondisse
âge de

Lesd.
professio
âge de
Et après

L'an mi
Arrondis
agé de

Lesdites présen
profession d
agé de

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Officier de l'État civil de la

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

âgé de ans, profession d l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicilié _____
agé de _____ ans, profession d _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

et de
domicilié

âgé de ans.



Extrait uit de Registers
van den Burgerlyken Stand
der gemeente Maasticht over

1855.

In het jaar een duizend acht honderd vijfen
vijftig, den een en dertigsten October is
gebooren Judith Petronella Hubertina
dochter van Herman Stillema en van
zijne echtgenoots Petronella Barbara
Hubertina Schuck.

Goed en sluitend Extract.
Uitgericht te Maastricht, den 3 Junij — 1885

De Ambtenaar van den
Burgerlijken Stand.



equal of 0.75
 ages, 0.25
 of 1. —

ANNOTATIONS.
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1823.
(Journal officiel, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____ , par-devant nous

Officier de l'Etat civil de la _____ d _____

Arrondissement de _____ , Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié
agé de _____ ans, profession d _____
l quel nous a exhibé un enfant du sexe _____ qu' _____ a déclaré être né _____

Renvois et Annotations

DIVERSES.

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicilié _____
âgé de _____ ans, profession d _____

Age

pr
âg

Age

pre
à g

Am
age

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicilié _____
agé de _____ ans, profession d _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE. N°

[illegible]

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicilié _____
agé de _____ ans, profession d _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

âgé de ans

et de
domicile

âgé de ans

ACTE DE NAISSANCE, N°

ANNOTATIONS

mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.
(*Journal officiel*, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____ , par-devant nous

_____, Officier de l'État civil de la _____ d _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié
agé de _____ ans, profession d _____ l quel nous a exhibé un enfant du sexe _____ qu'
à _____ heure d _____ a déclaré être né.

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans,
profession d _____ domicilié _____ et de _____
âgé de _____
Et ap: _____

L'an 18
Arrondis
âge de

Le premier Avril mil
huit cent quatre vingt

Élevant nous

716

Le dit
professio
agé de
Et apr

L'an n° 1808 le 25 du mois de Novembre devant nous
Arrendis- Monsieur le Procureur
agé de du Roi, le

Lesdites cinquante cinq ans,
profession de
âge de
Et après
vants du code de procédure
civile.

L'an mil

Arondissement de

Agé de

Levante nous

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans
profession d _____ domicilié _____ et de _____
âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N^o

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à		heure d		, par-devant nous	
		Officier de l'État civil de la				d			
Arrondissement de		, Province de Brabant, est comparu							
Âgé de		ans, profession d		né à				domicilié	
l quel		nous a exhibé un enfant du sexe				qu'		a déclaré être né	
		à		heure d					

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans
profession d _____ domicilié _____ et de _____
agé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

ANNOTATIONS

mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1823.
(Journal officiel, n° 21.)

[illegible]

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans,
 profession d _____ domicilié _____ et de _____
 âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
 Et après que _____

L'an n° 1870 de l'Etat civil est suffisam-
ment tenu.

naissance de Louise Vandenberg
Chick, née à Overysse

L'an 1892 le 22 novembre devant nous

Arrond. *Derrière son épouse, ins*

âge de *cité sous le numéro 122.* tit

mots du sexe - masculin

L'an deux
Arrond
agé e

Louise sera Tubokine

-devant nous
cilié

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ ans
 profession d _____ domicilié _____ et de _____
 âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
 Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Officier de l'État civil de la

Arondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

âgé de ans, profession d l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicile et de
agé de ans, profession d domicile
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ANNOTATIONS		ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, n° 21.)				DIVERSES.	
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à heure d , par-devant nous	
Arrondissement de		Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la	
né à		domicilié		à déclaré être né	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		et de		ans,	
profession d		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à heure d , par-devant nous	
Arrondissement de		Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la	
né à		domicilié		à déclaré être né	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		et de		ans,	
profession d		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à heure d , par-devant nous	
Arrondissement de		Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la	
né à		domicilié		à déclaré être né	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		et de		ans,	
profession d		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					

à celui de Louis,
ordonne la transcription du présent jugement.
ordonne que mention de la présente rectification sera faite en marge de l'acte réformé, et que nulle copie de cet acte ne pourra être délivrée à l'avenir sans la mention de la rectification.
Aussi jugé à l'audience publique de la première chambre, le dix-huit mil huit cent quatre-vingt-six, où seigneurs Messieurs De Bruyn, Juge faisant fonctions de

ANNOTATIONS		ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, n° 21.)				DIVERSES.	
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à heure d , par-devant nous	
Arrondissement de		Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la	
né à		domicilié		à déclaré être né	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		et de		ans,	
profession d		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à heure d , par-devant nous	
Arrondissement de		Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la	
né à		domicilié		à déclaré être né	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		et de		ans,	
profession d		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à heure d , par-devant nous	
Arrondissement de		Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la	
né à		domicilié		à déclaré être né	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		et de		ans,	
profession d		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					

Président, De Coster et Nys, juges, Janssens, substitut du Procureur du Roi et Van Hoebroeck, greffier (signé) M. De Bruyn, Van Hoebroeck.
Mentions et ordonnances à tous huissiers à ce requis de mettre le présent jugement à exécution et nos procureurs généraux et à nos procureurs près les tribunaux de première instance, d'y tenir la main et tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, le présent jugement a été

ACTE DE NAISSANCE, N

Renvois et Annotations

DIVERSES:

ANNOTATIONS.
 mentionnées dans l'arrêté
 du 8 juin 1823.
 (Journal officiel, n° 21.)

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans,
profession d _____ domicilié _____ et de _____
âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Ann
agé

Le Tribunal de
L'instance se'ant

L'an
Arrondi

Le Procureur du Roi
prés de ce siège expose.

L'an mil huit cent septante
cinq, Jille de Picque et de

[illegible]

ACTE DE NAISSANCE, N°			
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d , par-devant not
	Officier de l'État civil de la		d
Arrondissement de	, Province de Brabant, est comparu		
âgé de	ans, profession d	né à	domicilié
l quel	nous a exhibé un enfant du sexe		qu' a déclaré être né
	à	heure d	

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicile et de
agé de ans, profession d domicile

Renvois et Annotations

ANNOTATIONS

mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.
(Journal officiel, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure _____ d _____ , par-devant nous _____ Officier de l'État civil de la _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

âgé de _____ ans, profession d _____ quel nous a exhibé un enfant du sexe _____ qu' _____ a déclaré être né _____

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicilié _____
âgé de _____ ans, profession d _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Pauline Van Troegardet
 Que dans son acte de
 naissance vis-à-vis. Tout
 le moins quarante
 de l'année mil huit
 cent septante cinq, elle
 figure, par erreur; con-
 sistant d'un seul
 enfant et comme ayant
 reçu le prénom de Pierre
 Que cette erreur
 résulte à toute évidence
 des documents ci-joints.
 A ces causes, le Pré-
 sident du Roi, sous-
 signé requiert qu'il vous plait
 ordonner que l'acte dont
 s'agit sera rectifié en ce
 sens que les mots de
 " Pierre masculin " seront
 remplacés par les

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à	heure d	, par-devant nous
		Officier de l'État civil de la		d		
Arrondissement de		Province de Brabant, est comparu				
âgé de	ans, profession d		né à			domicilié
	l quel	nous a exhibé un enfant du sexe			qu'	a déclaré être né
			à	heure d		

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicilié
agé de ans, profession d
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

ANNOTATIONS.

mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1823.
(Journal officiel, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____ , par-devant nous
Officier de l'État civil de la _____
Arrondissement de _____ , Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié
âgé de _____ ans, profession d _____ qu'il nous a exhibé un enfant du sexe _____ à _____ heure d _____ a déclaré être né

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicile _____
agé de _____ ans, profession d _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

L'an mil huit
Arrondissement
agé de

Lesdites prése
profession d
âgé de
Et après qu'il

L'an mil huit
Arrondissement
agé de

Lesdites présen
profession d
agé de
Et après qu'i

L'an mil huit

Arrondissement

Agé de

Lesdites présen
profession d
agé de
Et après qu'il le

Et après qu'il le

ACTE DE NAISSANCE, N

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Officier de l'État civil de la

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

agé de ans, profession d l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d _____ domicilié _____
àgé de _____ ans, profession d _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

20^e Feuille

Renvois et Annotations

âgé de ans,

«vant nous

ans.

Ent nous

ans

It now

ans

Et après qu'il les

ACTE DE NAISSANCE, N°

[illegible]

âgé de _____ ans.

ANNOTATIONS		ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, no 21.)		L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous		DIVERSES.	
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la			
né à domicilié		à déclaré être né.			
à heure d					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		à déclaré être né.			
profession d domicilié		et de			
à déclaré être né.		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					

ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous		DIVERSES.	
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu			
né à domicilié			
à déclaré être né.			
à heure d			
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		à déclaré être né.	
profession d domicilié		et de	
à déclaré être né.		domicilié	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			

Signé et scellé du sceau du tribunal.

Pour expédition conforme, délivré à Monsieur le Procureur du Roi.

Le Greffier.

Mouvement

Reçu à Bruxelles, A.J. 16 sep. 1896. Vol. 3, fol. 26, n° 28, quatrièmes un renvoi.

ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous		DIVERSES.	
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu			
né à domicilié			
à déclaré être né.			
à heure d			
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		à déclaré être né.	
profession d domicilié		et de	
à déclaré être né.		domicilié	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			

ANNOTATIONS		ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, no 21.)		L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous		DIVERSES.	
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu		Officier de l'État civil de la			
né à domicilié		à déclaré être né.			
à heure d					
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		à déclaré être né.			
profession d domicilié		et de			
à déclaré être né.		domicilié			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					

ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous		DIVERSES.	
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu			
né à domicilié			
à déclaré être né.			
à heure d			
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		à déclaré être né.	
profession d domicilié		et de	
à déclaré être né.		domicilié	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			

Vous, Leopold II

Roi des Belges, à tous présents et à venir, faisons savoir.

Le tribunal de première instance de Bruxelles, a rendu le jugement suivant:

A M. le Président et les juges composant la première chambre du tribunal de première instance de Bruxelles.

Monsieur le procureur au roi, sais de ce siège, expose que l'an 1800, sous le règne de Louis le seizième, est né à

ACTE DE NAISSANCE, N°		Renvois et Annotations	
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous		DIVERSES.	
Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu			
né à domicilié			
à déclaré être né.			
à heure d			
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d		à déclaré être né.	
profession d domicilié		et de	
à déclaré être né.		domicilié	
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____

profession d _____ domicilié _____ et de _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____

profession d _____ domicilié _____ et de _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____

profession d _____ domicilié _____ et de _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____

profession d _____ domicilié _____ et de _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ANNOTATIONS mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, n° 21.)	ACTE DE NAISSANCE, N°				Renvois et Annotations DIVERSES.
	L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d	
	, par-devant nous				
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu		né à	domicilié	
àgé de	ans, profession d	quel	nous a exhibé un enfant du sexe	qu'	a déclaré être né
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d					àgé de
profession d					ans,
àgé de					et de
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					domicilié

deux commissaires rapporteurs
messieurs le juge de paix
Bruxelles le vingt
deux février 1800 qu'au
vingt deux.
[Signé] J. Ambros. Van
Eubroock.
Le tribunal de pre-
mière instance siéant à Brus-
elles, sur la requête présentée
par Monsieur le Procureur
du roi de ce siège
Qui Monsieur le
juge de paix en son rapport
attendu que des
documents produits il
résulte à suffisance de droit
que l'acte de l'état civil
dans il s'agit a été mal
redigé

ACTE DE NAISSANCE, N°			
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d
, par-devant nous			
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu		né à
àgé de	ans, profession d	quel	nous a exhibé un enfant du sexe
à heure d			
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d			
profession d			
àgé de			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			

ANNOTATIONS mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, n° 21.)	ACTE DE NAISSANCE, N°				Renvois et Annotations DIVERSES.
	L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d	
	, par-devant nous				
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu		né à	domicilié	
àgé de	ans, profession d	quel	nous a exhibé un enfant du sexe	qu'	a déclaré être né
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d					àgé de
profession d					ans,
àgé de					et de
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					domicilié

Par ces motifs
Ordonne que l'acte
de naissance inscrit aux
registres de l'état civil de
la Commune d'Eubroock
pour l'année 1800 sous le
deuxième numéro qua-
tre, soit rectifié en ce sens
que l'enfant y désigné sous
les noms de Pastels Félix,
fils de Pastels Jean Bapt-
iste, y sera désigné sous
les noms de Pastels, Félix
fils de Pastels Jean Bapt-
iste
a l'effet de quoi
ordonne que le présent ju-
gement sera transcrit aux
registres à ce destinés, et
aussitôt que l'expédition

ACTE DE NAISSANCE, N°			
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d
, par-devant nous			
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu		né à
àgé de	ans, profession d	quel	nous a exhibé un enfant du sexe
à heure d			
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d			
profession d			
àgé de			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			

ACTE DE NAISSANCE, N

Renvois et Annotations

DIVERSES.

Renvois et Annotations

ANNOTATIONS.
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1823.
(Journal officiel, n° 21.)

Renvois et Annotations

DIVERSES.

ACTE DE NAISSANCE, N

1

9

3

IS

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d
profession d domicilié et de
agé de ans, profession d domicilié
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.
(Journal officiel, n° 21.)

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

à qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d âgé de ans,

profession d domicilié et de domicilié

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

L'an mil

Arrondissement de

à

Lesdites

profession d

à

Et après

L'an mil

Arrondissement de

à

Lesdites

profession d

à

Et après

L'an mil

Arrondissement de

à

Lesdites

profession d

à

Et après

L'an mil

Arrondissement de

à

Lesdites

profession d

à

Et après

Revois: et Annotations

DIVERSES.

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

à qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d âgé de ans,

profession d domicilié et de domicilié

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1825.
(Journal officiel, n° 21.)

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

à qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d âgé de ans,

profession d domicilié et de domicilié

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

à qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d âgé de ans,

profession d domicilié et de domicilié

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Revois: et Annotations

DIVERSES.

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

à qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d âgé de ans,

profession d domicilié et de domicilié

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Renvois et Annotations

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrestation
du 8 juin 1825.
(Journal officiel, n° 21.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous _____, Officier de l'État civil de la _____ d _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____, âgé de _____ ans, profession d _____, lequel nous a exhibé un enfant du sexe _____ qu' _____ a déclaré être né _____ à _____ heure d _____.

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans,
profession d _____ domicilié _____ et de _____
agé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

L'an mil huit cent cinquante
Arrondissement
agé de

Les dites p
profession d
âge de
Et après c

feminine et connue aff
reçu le prénom d' E
sabeth;

ans,

L'an mil
Arrondisse
âge de
Procureur du Roi
lomiclié

Lesdits
professio
agé de
Et apr

les registres de l'état

ans,

L'an *mercent septante et*, par-devant nous
Arrond. *l'année mil huit cent*
âge d. *et* domicilié

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ age _____ ans
profession d _____ domicilié _____ et de _____
agé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le		du mois d		à	heure d	, par-devant nous
		Officier de l'État civil de la		d		
Arrondissement de		, Province de Brabant, est comparu				
âgé de	ans, profession d		né à			domicilié
	l quel	nous a exhibé un enfant du sexe			qu'	a déclaré être né
			à	heure d		

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans
profession d _____ domicilié _____ et de _____
âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N°

ANNOTATIONS
mentionnées dans l'arrêté
du 8 juin 1823.
(Journal officiel, n° 21)

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le du mois d à heure d , par-devant nous

Officier de l'État civil de la d

Arrondissement de , Province de Brabant, est comparu né à domicilié

agé de ans, profession d l quel nous a exhibé un enfant du sexe qu' a déclaré être né

à heure d

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans
 profession d _____ domicilié _____ et de _____
 âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
 Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N

L'an _____ par-devant nous

Arron
agé _____

Sant est du sexe masculin

somicité

Le
profe
gé
Et

dire que le jugement
à intervenir sera un

Arrolé
agé

Commune d'Overyssche

par-devant nous
domicilié

Le
prof
agé
E

L'an cent septante. Soit com par-devant no
Arrond. unique a Boussieu romicilié
agé de

Lesdit
professio
agé de
Et après

novembre mil huit

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le _____ du mois d _____ à _____ heure d _____, par-devant nous,

Officier de l'État civil de la _____

Arrondissement de _____, Province de Brabant, est comparu _____ né à _____ domicilié _____

âgé de _____ ans, profession d _____

_____ l quel nous a exhibé un enfant du sexe _____ qu' _____ a déclaré être né _____ à _____ heure d _____

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d _____ âgé de _____ ans,
profession d _____ domicilié _____ et de _____
âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié _____
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N

ACTE DE NAISSANCE, N°

ACTE DE NAISSANCE, N°

agé de ans

et de
domicile

ACTE DE NAISSANCE. N

Lesdit
profession
âgé de
Et après

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

ACTE DE NAISSANCE, N

âgé de ans

et de
domicile

ANNOTATIONS mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, n° 21.)	ACTE DE NAISSANCE, N°				Renvois et Annotations DIVERSES.
	L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d	
	Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	né à	domicilié	
	à	qu'	a déclaré être né		
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d					ans,
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le

du mois d

à

heure d

par-devant nous

Arrondissement de

Province de Brabant, est comparu

né à

domicilié

à

qu'

a déclaré être né

ans,

Lesdites présentation et déclaration faites en présence d

profession d

domicilié

et de

ans, profession d

domicilié

Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte

Deux qui a l'événement
le dit acte ne sera plus
délivré, qu'avec la men-
tion de la rectification
Ainsi jugé et
prononcé à l'audience pu-
blique de la première cham-
bre le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-
six, ou seigneur Messieurs
de Selliers de Morawille
Juge faisant fonctions
de Président, Carez et de
nouveaux juges, Curriers
mans substitut de
currier du Roi à Van
derweert greffier adjoint
signé / Ch de Selle
Van Eurbrecht
Mandons et ordon-

ACTE DE NAISSANCE, N°			
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	né à	domicilié
à	qu'	a déclaré être né	
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			

ANNOTATIONS mentionnées dans l'arrêté du 8 juin 1825. (Journal officiel, n° 21.)	ACTE DE NAISSANCE, N°				Renvois et Annotations DIVERSES.
	L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d	
	Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	né à	domicilié	
	à	qu'	a déclaré être né		
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d					ans,
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte					

ACTE DE NAISSANCE, N°

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le

du mois d

à

heure d

par-devant nous

Arrondissement de

Province de Brabant, est comparu

né à

domicilié

à

qu'

a déclaré être né

ans,

Lesdites p

profession d

domicilié

et de

ans, profession d

domicilié

Et après q

nos à tous huissiers a ce
requies de mettre le pré-
sent jugement à exécu-
tion
A nos Procureurs ge-
néraux et à nos Procure-
urs près les tribunaux de
première instance d'y tenir
la main
A tous Commis-
saires et officiers de la force
publique d'y prêter main-
forte lorsqu'il en seront
légalement requis
En foi de quoi
le présent jugement a été
signé par le greffier et revêtu
du sceau du Tribunal
Pour expédition conforme
delivré à Monsieur le Procureur du Roi
Le Greffier
Mandons et ordon-

ACTE DE NAISSANCE, N°			
L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le	du mois d	à	heure d
Arrondissement de	Province de Brabant, est comparu	né à	domicilié
à	qu'	a déclaré être né	
Lesdites présentation et déclaration faites en présence d			
Et après qu'il leur a été donné lecture du présent acte			